M. EDOUARD HERRIOT A ÉTÉ REÇU par le Président du Conseil et par le Président de la République

Les entrevues du maire de Lyon avec les membres du Gouvernement ne lui auraient pas apporté toutes les satisfactions qu'il pensait en retirer

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

M. Edouard Herriot, rentré à Paris dans la nuit de vendredi, a rendu compte au chef de l'Etat et au président du Conseil de la mission qu'il venait d'accomplir aux Etats-Unis.

L'ancien président du Conseil s'est donc successivement entretenu, le matin, avec M. Edouard Daladier, et, l'après-midi, avec MM. Albert Lebrun, Paul-Boncour et Georges Bonnet.

Les communications officielles faites à la suite de ces entretiens, étaient rédigées dans un style officiel. Devant cette absence de précisions, on en était réduit aux conjectures, et les bruits les plus divers circulaient.

Les personnalités qui gravitent dans les milieux officiels n'avaient pas été sans remarquer l'air las et presque désabusé de M. Edouard Herriot ; elles en déduisaient que les entrevues entre le maire de Lyon et les membres du gouvernement n'avaient pas apporté à notre envoyé aux Etats-Unis toutes les satisfactions qu'il pensait en retirer.

Si M. Daladier, disait-on, avait rendu un hommage complet aux efforts méritoires de M. Herriot, les conclusions que le président du Conseil tirait des renseignements rapportés ne cadraient pas avec les déductions du député du Rhône.

L'attitude de M. Herriot était plutôt faite pour confirmer ces suppositions, car, dans une déclaration donnée aux membres de la Presse, il laissait entendre qu'il avait l'intention de faire connaître par la suite ses vues personnelles sur les questions débattues entre M. Roosevelt et lui.

« Dans quelques jours, avait-il dit, je redeviendrai, à la Chambre, simple député du Rhône, et je resterai libre de dire ce que je pense ».

Il faut donc s'attendre, peu après la rentrée des Chambres, à un débat sur les conversations franco-américaines.

A la Présidence du Conseil

M. Daladier a reçu, hier matin, M. Herriot, qui l'a mis au courant des importants entretiens qu'il avait eus à Washington avec M. le président Roosevelt. M. Herriot a notamment exposé l'état actuel des problèmes essentiels qui ont trait à la conférence économique, au désarmement et aux dettes. M. Daladier a vivement remercié M. Herriot au nom du gouvernement d'avoir accompli avec tant de dévouement et d'autorité la mission qu'il avait bien voulu accepter.

A L'ÉLYSÉE

A 16 h. 20, M. Herriot était reçu à l'Elysée par M. Lebrun.

M. Albert Lebrun a remercié M. Herriot du soin avec lequel il a rempli sa mission : il l'a félicité de l'accueil que lui a réservé M. le président Roosevelt et qui doit rejaillir heureusement sur les relations franco-américaines.

Interrogé à sa sortie, le maire de Lyon s'est montré plus loquace qu'il ne l'avait été, le matin, après son entrevue avec le président du Conseil et il a déclaré :

« Je veux me tenir dans les termes de ma mission. J'ai été chargé par le gouvernement d'une mission d'informations : je suis allé à Washington et j'en suis revenu ; j'apporte mes informations, que j'avais à fournir au gouvernement, voilà tout.

» J'estime que je dois m'en tenir à cela. Maintenant, je m'en vais voir M. Paul-Boncour.

» J'irai ensuite rendre visite à M. Georges Bonnet. J'espère voir, dimanche, M. Serre, ministre du Commerce. J'achèverai ainsi le cycle de mes conversations avec les membres du gouvernement intéressés aux questions traitées aux Etats-Unis. Je m'en irai, après, à Lyon, passer la semaine. Je ne verrai pas d'autres personnes, afin de ne pas provoquer des commentaires divers. Je veux laisser au gouvernement toute liberté pour prendre les décisions qu'il jugera utile d'arrêter après ma mission. J'avais tout d'abord pensé écrire un rapport, mais, en Amérique, j'ai eu des conversations si nombreuses qu'après chacun d'elles j'envoyai un télégramme au gouvernement : l'ensemble de ces télégrammes constitue mon rapport ».

« Je reste libre de dire ce que je pense »

Interrogé sur la question de savoir quelle attitude il prendrait dans la suite, M. Edouard Herriot a rappelé les paroles qu'il avait prononcées à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre : « J'accepte la mission qui m'est confiée, mais j'entends que ni la liberté du gouvernement, ni celle du Parlement, ni la mienne propre ne soient aliénées.

» Une fois ma mission terminée, a-t-il poursuivi, je reprendrai toute ma liberté. A la Chambre, je redeviendrai le député du Rhône que je suis. Je reste libre de dire ce que je pense ».

L'entretien de M. Herriot avec M. Paul-Boncour

L'entretien de M. Paul-Boncour avec M. Edouard Herriot a duré plus d'une heure. A son issue, l'ancien président du Conseil s'est borné à confirmer les déclarations qu'il avait faites à sa sortie de l'Elysée.

Avec M. Georges Bonnet

Ce n'est qu'à 19 h. que M. Herriot arrivait au ministère des Finances, où il était aussitôt introduit auprès de M. Georges Bonnet, avec qui il s'entretenait de l'aspect financier de ses conversations de Washington.

UN BRUIT SANS FONDEMENT A PROPOS DE L'ÉTALON-OR

Un bruit, repris par certains journaux des Etats-Unis, s'est répandu à New-York, selon lequel la France aurait décidé d'abandonner l'étalon-or. Dans les milieux gouvernementaux français, on déclare que cette nouvelle ne repose sur aucune fondement.

L'Angleterre repousse le projet de trêve douanière de l'Amérique

On envisage que la conférence économique mondiale pourra durer jusqu'aux approches de Noël.

D'autre part, on annonce, dans les milieux autorisés britanniques, que le cabinet de Londres aurait informé M. Norman Davis, qu'il ne saurait actuellement envisager le projet américain de trêve douanière qui, à son avis, devra faire l'étude des délégués lors de la réunion, à Londres de la conférence économique.

Centaines de victimes d'une tornade en Amérique

Un ouragan s'est abattu sur les Etats de la Caroline du Sud et d'Alabama. Le vent et une pluie torrentielle ont balayé de vastes régions. Depuis 24 heures, on compte, dans l'Etat d'Alabama, 22 tués et des centaines de blessés et sans-logis ; dans la Caroline du Sud, 12 tués et de nombreux blessés. Un nombre élevé de maisons légères se sont écroulées.

On craint de découvrir de nouvelles victimes sous les décombres. Les orages ont causé, dans cette région, depuis le 15 mars, la mort de 170 personnes. La Croix-Rouge de Washington a envoyé des secours.

UN WAGON ENSANGLANTÉ A ÉTÉ DÉCOUVERT EN GARE D'ORLÉANS

Vendredi soir, on découvrait dans le train 389, qui part de Paris à 18 h. 06 des taches de sang sur la banquette d'un compartiment de 3e classe.

Selon les premiers renseignements recueillis hier matin, la police écartait l'idée d'un crime. Le train direct de Paris à Etampes, s'arrête dans toutes les gares entre Etampes et Orléans. De nombreux ouvriers travaillant sur les voies reviennent à Orléans par ce train. On suppose, ce qui arrive assez souvent, qu'une rixe a dû éclater entre plusieurs d'entre eux et qu'un des ouvriers, frappé à la figure, eut une forte hémorragie nasale et alla se laver aux lavabos, ce qui expliquerait les traces sanglantes relevées. L'enquête se poursuit.

LE JEUNE HOMME SOUPÇONNÉ D'AVOIR ASSASSINÉ Mlle PRALUT A ÉTÉ REMIS EN LIBERTÉ

M. Pierre Meillier, 19 ans, qui, soupçonné d'avoir assassiné Mlle Pralut, la victime de l'express Paris-Saint-Etienne avait été arrêté à Esternay, dans les circonstances que l'on sait, et conduit à la prison de Nevers, a été interrogé par le juge d'instruction, M. le Gayffier.

Le patron de Meillier avait déclaré formellement que le jeune homme avait couché la nuit du crime, dans son bureau, celui-ci a été mis en liberté.

M. MOSCISKI RESTERA PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POLONAISE

L'ensemble de la presse gouvernementale polonaise considère comme acquise la réélection de M. Moscitski à la présidence de la République. On n'envisage même pas la possibilité d'un obstacle quelconque.

APRÈS LA CATASTROPHE DE MARSEILLE-BAGDAD

A bord du paquebot « Providence », arrivé samedi matin à Marseille, avait pris passage, à l'escale de Naples, le mécanicien Callot, de l'hydravion tombé dans les montagnes de la Calabre. Les corps des trois victimes, le pilote Corouge, le radio Guillotteau et le passager Emile Delilles, administrateur à Mytho (Indochine), étaient également à bord.

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE TAUREAUX DE CAMBRAI

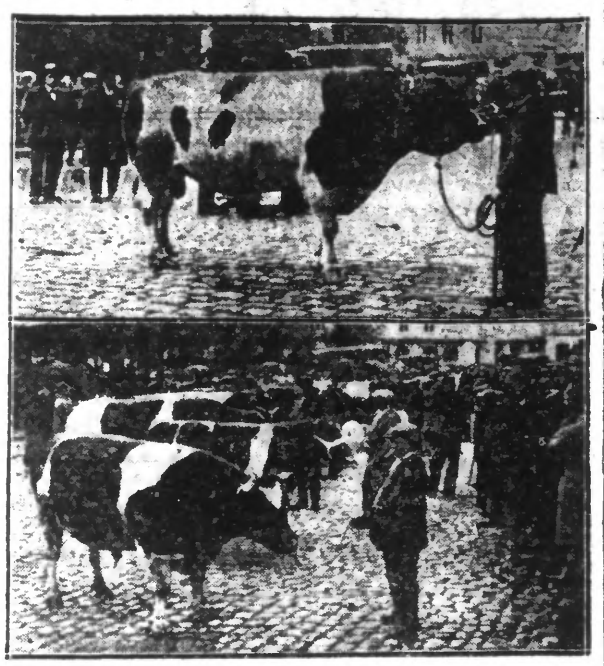

EN HAUT : Le jury examinant Betje's Wodon, à M. Lefebvre Noizette, d'Escarmain. — EN BAS : Les animaux primés après le classement opéré par le jury. Au premier plan le taureau Dictator, à M. Leduc Zenon, de Quiévy, champion du Concours général à Paris.

Hier matin s'est tenu à Cambrai le concours départemental d'animaux reproducteurs de la race bovine.

C'est incontestablement dans l'arrondissement de Cambrai que ce concours aura eu cette année le plus large succès non seulement par le nombre, mais surtout par la qualité des animaux présentés.

Sur 17 taureaux, 16 étaient de la race hollandaise pie noire, un de la race flamande. Les hollandais étaient pour la plupart d'admirables sujets très bien conformés. Au classement, ce fut « Dictator » à M. Leduc Zenon, de Quiévy, qui a déjà remporté le prix de championnat au concours général agricole de Paris, qui s'octroya la première place mais derrière lui figuraient également des bêtes d'élite.

Le concours fut suivi par de nombreux agriculteurs et éleveurs de la région et naturellement, la grosse question à l'ordre du jour fut celle de la répartition des primes.

On sait que le concours départemental qui consiste à encourager, à stimuler par l'attribution de primes, les éleveurs de chaque arrondissement est doté, pour chacune des compétitions des mêmes prix : 4 primes de 1.000 fr., 3 primes de 400 francs.

Certains souhaitent une répartition plus équitable des primes, c'est-à-dire variant avec le nombre d'animaux. On trouve par exemple injuste que sept primes aient été accordées à Maubeuge où l'arrondissement d'Avesnes présente une dizaine de taureaux et sept primes également à Cambrai où l'on cota 17 reproducteurs.

Cette opinion est partagée. D'aucuns estiment très efficace l'attribution des primes, quel que soit le nombre d'animaux présentés, est le stimulant utile, pour inviter les éleveurs à améliorer leur cheptel.

Dans le Cambrésis, on a compris la nécessité de sélectionner, de n'avoir dans les étables que des bêtes de race pure, les mieux conformées. Dans d'autres pays on reste malheureusement un peu traditionaliste. Satisfait de la situation présente, l'éleveur ne cherche pas toujours à faire mieux pour obtenir plus parce qu'il redoute un avenir incertain.

Faut-il maintenir le système actuel d'attribution des primes ?

M. Riez, vétérinaire départemental, et M. Hautcœur, son adjoint, ne vont pas manquer d'envisager s'il y a lieu, de modifier le système pour l'années 1933.

Le classement

Les opérations du jury commencées à 11 h. ne se terminèrent que vers 12 h. 30 tant le classement fut délicat en raison de la qualité des sujets présentés.

Le jury était présidé par M. Sudres, sous-préfet de Cambrai. Il était composé de MM. Léon Riez, Paul Hautcœur, Maurice Gérsy, professeur d'agriculture ; F. Leriche, président du Comice agricole ; Paul aSmarin, vétérinaire ; Prosper Julieu, François Gabet, Gustave et Henri Lengrand.

Parmi les nombreuses personnalités du monde agricole, on nota M. Santhiez, président de la société des Agriculteurs du Nord.

Le classement fut opéré de la façon suivante :

Primes de 1.000 fr. : 1. Dictator, hollandais pie noire, 6 dents, à MM. Leduc Zenon et Isai, de Quiévy ; 2. Athleet, 8 dents, à M. Paul Bislaux, de Romeries ; 3. Bertles, 8 dents, à M. Charles Dherbécourt, d'Esnes ; 4. Lindberg, 4 dents, à Mme Jean Mercier, de Quiévy.

Primes de 400 fr. : 5. Betje's Atheel, 16 mois, à M. Mercier Pierre, de Quiévy ; 6. Roland, 6 dents, à M. Ch. Degand, de Curnières ; 7. Beulje's Wodon, 8 dents, Lefebvre Noizette, d'Escarmain.

Des carnets ont été attribués à Gamin, 2 dents, à M. Luce Albert, de Neuville-Saint-Rémy ; Violon, 15 mois, à M. Farez Moulle, de Fontaine-au-Bois ; 10. Meintje Hoon, 4 dents, à M. De Vaillcourt, de Seranvillers ; 11. Kruger, 4 dents, à M. Trigot Edmond, de Tilloy.

LE CRIME ÉPOUVANTABLE COMMIS DANS L'AISNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On a visité la chambre occupée par le défunt chez les époux Garga. On n'y a trouvé que quelques vêtements qu'il a laissés lors de son dernier passage. Les époux Garga ont été interrogés ; leurs dépositions n'apportent aucun éclaircissement. Peut-être sera-t-on plus heureux à Amiens, et pourra-t-on recueillir, dans cette ville, quelques indications. En attendant on en est réduit aux hypothèses.

Des hypothèses

Il faut d'abord rejeter l'hypothèse du suicide. On ne trouve d'abord aucune raison à M. Tellier pour mettre fin à ses jours, il est ensuite difficilement explicable qu'il ait pu se ligotter et avec une main libre se frapper de 3 coups de couteau. Ou se trouve-t-on en présence d'un crime. Où, quand, par qui fut-il commis ? Autant de questions encore posées. Le cadavre a pu voyager sur plusieurs kilomètres dans la rivière. D'autre part, on sait que le vol n'a pas été le mobile du crime. M. Tellier, disons en passant, a une fille mariée à Pont-à-Bussy ; elle a, depuis longtemps, rompu toutes relations avec lui. Sa dernière visite remonte à la naissance de son bébé qu'elle alla lui présenter.

« Depuis, a-t-elle déclaré, je suis sans nouvelles de mon père ».

M. Tellier a-t-il été assassiné par un des Italiens qu'il rencontra au Maroc et avec lequel il eut maille à partir à cause de ses relations avec une de leurs compatriotes ?

C'est une hypothèse. Une autre est encore accréditée. On a dit en effet que M. Tellier avait promis à une des femmes qu'il fréquenta, de lui faire un cadeau d'une coquette somme d'argent. N'a-t-il pas tenu sa promesse et a-t-il été l'objet d'une vengeance ? L'hypothèse qui retient le plus d'attention des enquêteurs est celle d'un drame de la jalousie. Peut-être M. Tellier, qui avait de nombreuses amies dans la région comprise entre Tergnier et Chauny, était-il venu à un rendez-vous galant ? Aura-t-il été frappé par une femme avec laquelle il voulait rompre ? Aura-t-il été surpris par un mari jaloux qui aura vengé son honneur bafoué ? L'enquête qui se poursuit activement, nous éclairera peut-être prochainement, mais il faut reconnaître que la tâche qui incombe à la justice, est particulièrement difficile.

L. B.

UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A DOULLENS

Une affaire de mœurs d'une particulière gravité vient d'être découverte à Doullens. Dans un petit café situé rue d'Arras, et tenu par une demoiselle Breteille Julie, âgée de 57 ans, une clientèle spéciale se livrait à des scènes scandaleuses.

A la suite d'une de ces scènes, la police apprit qu'en présence de la patronne, une cliente, la femme Gronier, née Marie Testu, 48 ans, avait subi les pires outrages de la part d'un nommé Cordier Pierre, âgé de 18 ans, manœuvrier à Doullens. Celui-ci, interrogé, a avoué les faits et dénoncé d'autres clients, notamment un certain Maurice Descamps, 29 ans, chauffeur, également compromis dans l'affaire.

Le Parquet d'Amiens a été informé.

LES JOURNÉES D'INSTRUCTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LENS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Parmi les invités, se trouvaient : le capitaine Gattebled, de Boulogne-sur-Mer, représentant l'Union du Pas-de-Calais, commandant Mahieu, président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, capitaines Crayes, de Roubaix ; Colman, de Tourcoing ; Vigne, de Calais ; Duclermortier, de Lille ; Lefebvre, d'Arras ; Quételart, d'Hénin-Liétard ; Caron, de Lievin ; lieutenants Guillotin, Mousseux et Hett, de Valenciennes.

On notait également la présence de MM. Hanicotte, ingénieur en chef aux mines de Lens ; Brossard, ingénieur ; Schmut, ingénieur, commandant les sapeurs-pompiers des mines de Lens ; lieutenant honoraire Douez, de la Taille, ingénieur à la fosse II.

Aux Mines de Lens

Les délégations et personnalités montèrent en voitures pour se rendre à la fosse n° II des Mines de Lens, où, sous la conduite de M. de la Taille, ingénieur en chef de ce puits, ils visitèrent les installations extérieures servant à l'extraction de la houille.

La caravane revint par la cité de la fosse du N° 9, où elle admira les œuvres sociales des mines de Lens, les écoles, etc.

Empruntant la rue du Pôle-Nord, les visiteurs arrivèrent aux équipages des mines de Lens, où ils passèrent en revue le matériel d'incendie des mines.

M. Hanicotte signala que, pour combattre l'incendie et les divers sinistres, les mines de Lens seules, sans compter leurs filiales, disposent de 320 pompiers et de 200 sauveteurs, tout bien exercés, ayant à leur disposition 12 bouches d'incendie de 100 m./m. de diamètre, 260 de 70 m./m. et 30 de 45 m./m., ayant de 2 kilos à 4 kilos de pression, non compris les bouches appartenant aux différentes villes et communes et se trouvant aux abords de ses installations ou de ses cités.

« Comme matériel : 4 moto-pompes, 9 pompes à bras, 87 dévidoirs, 3 appareils à mousse de grande capacité et plus de 600 gros extincteurs à main, 6.860 mètres de tuyaux de 70 m./m., 7.434 mètres de tuyaux de 45 m./m., avec une centaine de lances de différents calibres.

» Sauf le poste principal de Lens, qui a des raccords Deliveuvin, les autres services ont partout des raccords B.M. ou symétriques, avec les manchettes nécessaires pour se raccorder sur les différents types utilisés à la Société ou dans les communes et usines voisines.

» En outre, tous les services sont munis d'échelles à coulisse de 12 à 15 mètres de haut, d'appareils à découper, de crics, de cordes, etc..., et les 4 wagons de secours du chemin de fer pourraient, en cas de sinistre grave nécessitant un gros ébléiement, amener un matériel spécial et puissant, plus particulièrement en cris et vérins, dont 3 ont 100 tonnes de force ».

Une amicale réception fut ensuite offerte par M. Buchet, directeur général des Mines de Lens.

Cette promenade à travers la cité minière avait donné de l'appétit et on se retrouva à un déjeuner intime, servi, à 12 h. 30, dans les salons du buffet de la Gare.

A la fin du repas, M. le capitaine Richard et M. Hanicotte souhaitèrent la bienvenue aux invités, et M. le commandant Barrière, des sapeurs-pompiers de Paris, remercia pour le bon accueil reçu.

Au centre principal de Lens

L'après-midi, étant assez chargée, il fallut quitter la salle pour se rendre, sous une pluie battante, au centre principal de Lens de défense contre l'incendie.

M. le commandant Barrière passa en revue les hommes et le matériel. Il procéda ensuite à l'inauguration de la nouvelle auto-pompe, dont il enleva le drapeau recouvrant le capot. Elle portera le nom du caporal Garbez, mort au feu au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, le 6 octobre 1895, en souvenir de ce jeune Lensois.

M. le lieutenant Périssin donna quelques explications sur le fonctionnement du matériel.

Devant les visiteurs rassemblés dans la salle d'honneur, M. le capitaine Richard fit une intéressante causerie.

Il donna quelques détails sur l'organisation des services d'incendie d'une région minière et industrielle très dense. Lens possède 36.000 habitants, groupés moitié en ville, moitié dans les cités des mines. Comme industries, la région comporte des mines et des usines de sous-produits de la houille. Le service d'eau comprend 29 bouches du 100, 12 bouches de 70, 197 bouches de lavage de 45 m./m. La pression moyenne de l'eau est de 4 kilos.

La compagnie des sapeurs-pompiers de Lens fut réorganisée en 1921. Elle comprend : 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 adjudant, 1 sergent-fourrier, 1 sergent-chauffeur, 4 sergents, 1 caporal-chauffeur, 8 caporaux, 51 sapeurs.

Le matériel de la compagnie se compose de : 1 voiture G.M.C. avec tout l'armement d'attaque, amenant 1 officier, 1 chauffeur, 1 sous-officier, 10 sapeurs et traînant en remorque une motopompe.

Une voiture avec armement d'attaque est aménagée en voiture-dévidoir emportant 500 mètres de tuyaux de 70 et 200 mètres de tuyaux de 45 m./m.

Une auto-pompe de 100 m3 : une tonne d'eau de 3 m3 avec pompe aspirante et foulante ; 6 dévidoirs à bobines modèle de Paris ; une remorque pour matériel sale après l'incendie ; 5 petits postes de 100 mètres de tuyaux de 45 sont répartis en ville ; un poste avec dévidoir 200 mètres de tuyaux de 45 m./m. à la Cité Hollandaise, dont les maisonnettes en bois nécessitent, en cas de sinistre, une défense immédiate.

Le capitaine Richard indiqua la façon dont est faite l'instruction des sapeurs. Il fit aussi un bref exposé des diverses opérations effectuées en cas d'incendie.

Il parla ensuite des œuvres sociales établies au bénéfice des sapeurs.

Abordant le service départemental dont Lens est un centre de défense, il signala que cette initiative était due à M. Peytral, préfet du Pas-de-Calais, qui en eut l'idée en 1926. Le département est divisé en centres principaux dont dépendent des centres secondaires.

L'arrondissement de Béthune comprend deux centres principaux : Béthune et Lens.

Le centre de Lens s'étend sur toute la partie est de l'arrondissement. Il a comme centres secondaires : Billy-Montigny, Oignies, Lievin et Hénin-Liétard, ces deux derniers étant appelés à devenir bientôt centres principaux.

Chaque centre englobe toujours l'étendue correspondante à la concession de la compagnie minière où il siège. Les sapeurs-pompiers communaux et les sapeurs-pompiers des mines s'entraînent chacun de leur côté, gardant leur indépendance, mais il s'est établi entre eux des rapports cordiaux qui les unissent dans une étroite collaboration.

Quand un incendie se déclare dans une commune, deux cas se présentent : 1° La commune n'a aucune défense : alors, elle appelle le centre dont elle dépend ; 2° La commune possède un corps de sapeurs-pompiers : si l'officier ou le maire jugent les moyens locaux suffisants, ils n'alertent personne ; dans le cas contraire, du renfort est demandé au centre secondaire, qui en appelle, à son tour, si besoin est, au centre principal.

Le centre principal fonctionne, dans un certain rayon, comme centre secondaire.

Au poste de secours des mines

Les sapeurs-pompiers français et belges furent ensuite conduits au poste central de secours des mines du Nord et du Pas-de-Calais, où ils furent reçus par M. Fenzy, ingénieur-directeur.

Celui-ci donna des détails sur l'organisation de ce service et il fit une description des appareils de sauvetage.

Des exercices des plus concluants furent pratiqués par des mineurs-sauveteurs, dans une galerie d'expérience où on provoqua des explosions.

A Liévin

On prit alors la route de Liévin, pour se rendre au poste secondaire de cette localité. Les sapeurs-pompiers français et belges y furent reçus par M. le capitaine Caron, qui leur souhaita la bienvenue.

Après la visite du matériel, une réception eut lieu par M. Silas Goulet, maire, conseiller général, qui rendit hommage aux vaillants soldats du feu et offrit des vins d'honneur.

Au plateau de Lorette

La journée se termina par une visite au cimetière de Lorette, à Neuville-Saint-Vaast et aux tranchées de Vimy.

LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui dimanche :

9 h., dépôt d'une gerbe de fleurs aux monuments aux morts de la ville, des mines et sur la tombe du caporal Garbez, mort au feu au régiment de sapeurs-pompiers de Paris.

9 h. 30, salle Tabarin, près de l'hôtel de ville : conférences techniques par M. le capitaine Marusile, du service technique, du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, et M. le capitaine Fossoul, d'Anderlecht-lez-Bruxelles.

11 h. 30, place du Cantin : démonstration du premier secours pulvérisateur envoyé par le régiment de sapeurs-pompiers de Paris.

12 h., place Jean-Jaurès : manœuvre par la compagnie des sapeurs-pompiers de Lens.

12 h. 30, réception à l'hôtel de ville.

13 h. 30, salle Gabilly, rue de la Gare : banquet, sous la présidence de M. Glacobi, sous-préfet, et de M. Maës, député-maire.

20 h., salle de l'Alhambra : bal au profit de la Caisse d'entr'aide.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

UN ENFANT DE 4 ANS mortellement blessé par une auto à Oye-Plage

Un épouvantable accident de circulation a cruellement frappé dans ses affections une honorable famille d'Oye-Plage et a produit une vive émotion parmi toute la population. La victime est un enfant de quatre ans, qui est décédé à l'hôpital de Calais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

M. Blamplain, cultivateur à Oye-Plage, revenait de ses champs, vers 16 heures. Il conduisait un cheval attelé à un rouleau de fonte sur la grand'route de Dunkerque à Calais.

Derrière lui et caché par le rouleau marchait le petit Jean Dubois, quatre ans, fils de M. Dubois-Laloutt, à Oye-Plage.

Juste en face de la ferme de M. Lespulez arriva, en sens inverse de ce rouleau, une auto conduite par M. David, de Gravelines. Comme il convenait, le cultivateur obliqua vers la droite, afin de laisser la route libre, mais l'enfant resta en place et alla se jeter sur l'auto.

Malgré l'allure modérée de la voiture de M. David, le jeune Jean Dubois fut traîné sur une longueur de plusieurs mètres. Puis, après s'être arrêté, le conducteur se précipita au secours du pauvre petit, qui gisait sans connaissance sur la chaussée.

L'enfant avait la figure complètement abîmée et le sang s'échappait par des blessures nombreuses et paraissant très graves.

M. le docteur Lemaître, appelé d'urgence, donna les premiers soins à l'enfant, qui avait été transporté par MM. David et Blamplain dans une ferme voisine. Un peu plus tard, l'auto-ambulance de la Compagnie des sapeurs-pompiers du service départemental le transporta à l'hôpital de Calais.

M. le docteur Deladrière, médecin de service, releva une fracture du crâne et des fractures aux deux cuisses. Malgré des soins éclairés, le petit Jean Dubois ne tardait pas à expirer au cours de la nuit. — La douleur du père qui assista aux derniers moments de son enfant faisait peine à voir.

La gendarmerie d'Audruicq a commencé son enquête.

L'ARRESTATION MOUVEMENTÉE D'UN FRAUDEUR A WERVICQ-SUD

Il tentait de passer la frontière avec un camion chargé de 750 kilos de tabac

Pour être un bon fraudeur, il faut être non seulement audacieux mais téméraire. Il faut être aussi prudent. Celui qu'on arrêta hier matin au petit jour, au poste frontière de *Wervicq*, était tout cela. Il avait compté sur la chance et pas du tout sur la perspicacité du capitaine Philippe, chef du poste de douanes.

C'était mal connaître la persévérante ardeur de ce chef, qui avait de multiples raisons d'opérer lui-même.

La prescience

Or donc, le capitaine Philippe savait de source sûre, qu'un fraudeur passait régulièrement la frontière avec un lourd camion à double fond, lequel recélait un millier de kilos de tabac. Il pressentit hier matin que l'heure était venue de barrer la route à cet homme, qui défiait la vigilance des douaniers.

A 6 h., le capitaine « tréta » une voiture et avec l'inspecteur principal M. Vanbrecht, le préposé M. Dougnac, le brigadier M. Grumel, et les agents des douanes, MM. Defraidmont et Daubercourt, il se disposa à mettre fin aux audacieux efforts du plus rusé des fraudeurs.

Mais le camion se présenta au poste de Wervicq, fut visité et passa sans encombre. Le conducteur était un sieur Maurice Worms, natif de *Bailleul*, âgé de 25 ans et demeurant route de Dranoutre, près d'*Ypres*. Le capitaine qui le poursuivait, l'interpella au passage quelque part dans Wervicq. Le camion prit de la vitesse et disparut. La poursuite s'organisa. Le fraudeur prit la route du Mont de Wervicq, mais il aperçut à temps une équipe de douaniers en embuscade qui lui barraient la route. Worms prit un chemin de traverse, descendit le mont par la briqueterie Vanrullen, et décida de passer le poste à nouveau pour retourner en Belgique.

La folle tentative

Talonné par la voiture du capitaine, c'est à 70 km. à l'heure qu'il arriva devant le pont de la Lys, à l'entrée duquel se trouve le poste de douanes.

Un autocar barrait une partie de la route. Il restait entre le véhicule et les bornes juste la place pour passer. La vitesse et la puissance du camion viendraient à bout du câble qui barrait la route.

Au même moment, le capitaine tirait derrière lui des coups de revolver en l'air pour alerter le poste.

Le camion du fraudeur bondit, heurta la borne et stoppa. La voiture du capitaine arriva aussitôt et, avec les agents du poste de douanes, ils purent arrêter Worms et visiter le camion.

Dans le double fond, ils découvrirent 750 kilos de tabac, ce qui représente une cinquantaine de mille francs.

Cette affaire a fait grand bruit à Wervicq et aux alentours, et cet exploit est tout à l'honneur du capitaine Philippe, du poste de douanes de ce coin de la frontière franco-belge.

F.

DES A. C. DOUAISIENS VISITENT L'ANGLETERRE

Un groupe de 23 anciens combattants français membres du cercle anglais de Douai sont arrivés hier à Londres, où ils ont été reçus par le colonel Grantham, président de la section du Sud-Ouest de la Légion britannique. Dès leur arrivée, ils ont déposé une couronne devant la statue du maréchal Foch, près de la gare Victoria. Les visiteurs français parcourront aujourd'hui pour l'Ecosse, le pays de Galles et la région des lacs. Ils quitteront Londres le 15 mai pour rentrer en France.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 7 mai 1933. — Soleil : lever, 3 h. 34 ; coucher, 19 h. 12. Lune : lever, 16 h. 27 ; coucher, 2 h. 46.

Aujourd'hui : Saint-Stanislas. — Demain : Saint-Désiré.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 6 mai 1933. A 17 h. : Baromètre : 765 mm. 8 ; baisse depuis la veille, 4 ; 4 h. : 5 mm. 6 ; Thermomètre : Frondo : 16,5 ; Minima : 9,5 ; Maxima : 17,6 ; Etat hygrométrique : 85 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, 4 h. : 13 mm. 0 ; Direction du vent : Sud ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud-ouest ; Etat du ciel : couvert ; Temps probable pour aujourd'hui : Doux, quelques averses, orageux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps médiocre ; Ciel demi couvert ; Quelques pluies intermittentes et averses ; Vent du secteur Sud, modéré. La température sera sans changement sur la veille. Le minimum de température sera en baisse de 5 degrés sur la veille.

DANS L'ARMÉE. — Au tableau d'avancement publié par le « Journal Officiel » du jeudi 4 mai, nous relevons le nom de M. René Duboucher, lieutenant, inspecteur de l'Education physique aux mines de Lens, proposé pour le grade de capitaine.

FEUILLETON DU 7 MAI 1933 — N° 8

LE POIDS DE LA FAUTE

par Daniel RICHE

Résumé des feuilletons précédents

Yvette, fille du capitaine de frégate Kergolec, est courtisée par trois jeunes gens, Claude Durieux-Fargasse, Marc Besnier et Alain Ribert, qui désirent l'épouser. La jeune fille choisirait volontiers Marc Besnier, mais l'officier de marine estime qu'il est trop jeune. Le seul des trois prétendants à qui il donnera son consentement, c'est Alain Ribert, qui est travailleur et a déjà une belle situation. Yvette s'incline devant la volonté de son père, elle épousera donc Alain Ribert.

Le jeune homme est officiellement fiancé à Yvette. Il vient chaque jour lui rendre visite. Son désir est que le mariage se fasse le plus tôt possible, mais Yvette semble moins pressée.

Alain a une maîtresse avec laquelle il a un enfant. Elle vient relancer son amant alors qu'il se trouve en compagnie de Claude et de Marc.

Pendant quelques jours, Yvette ne reçoit pas la visite de son fiancé, elle s'en inquiète. Quand elle le revoit, il lui dit qu'il a été souffrant.

— Vous, une fluxion ?... Je ne puis croire que ce soit la raison...

— Yvette, il ne faut pas douter.

— Votre gaîté n'est pas franche... Vous me semblez tout changé.

— Eh bien, oui ! se décida-t-il à avouer, s'asseyant près d'elle. Votre cœur, ma chère aimée, est clairvoyant ; j'ai eu de gros ennuis.

— Oh ! mon pauvre Alain !

— Je voulais vous les cacher, afin qu'aucun point noir ne vînt obscurcir l'aube radieuse de nos fiançailles.

— Les peines doivent nous être communes ; à les partager, on les diminue.

— Ayez confiance en moi, mon ami. Je veux être la vraie compagne.

— Que vous êtes bonne et que je vous aime !... Ah ! mon Yvette, rien rien ne pourra nous séparer. Vous aussi, ayez foi en ma tendresse.

— Voyons, que vous est-il arrivé ?

— Des jaloux ont voulu détruire ma félicité, me ruiner. J'ai dû lutter, me débattre. Je suis allé à Paris, j'ai passé ces deux jours dans une affolante anxiété... Maintenant, tout est arrangé, je respire, heureux de vous retrouver, oh ! chère mienne bien-aimée !...

Et s'émotionnant, il étreignit, balbutiant :

— Vous êtes tout pour moi, vous seule comptez pour moi... Jamais, jamais, jurez-le, vous ne m'abandonnerez !

Il l'avait fait glisser sur ses genoux. Il la berçait passionnément.

Yvette le sentait exclusivement à elle. Aussi admettait-elle son désespoir à la pensée de la perdre. Pitoyable, elle se laissait embrasser, se retrouvant petite fille, alors qu'à la mort de sa mère, son père farouchement la gardait sur son cœur comme un trésor qu'on pouvait encore lui ravir.

Il l'avait vue si audacieusement provocante dans son ingénuité, qu'il ne la croyait pas très naïve. En face de son docile abandon il se méprit. Il fit plus étroite son étreinte, et saisie d'un vertige étrange, elle livra ses lèvres sans conscience de l'irréparable.

Leur griserie dissipée, les jeunes gens restèrent comme accablés sous le poids de l'acte commis.

Le premier, Alain sortit de sa langueur. Retourné timidement du côté d'Yvette il aperçut sur les joues de sa compagne de grosses larmes qui perlaient.

Aussitôt, la reprenant dans ses bras, il but ses pleurs dans de nouveaux baisers, murmurant à son oreille :

— Oh ! ma chérie, ne pleurez pas. Je vous demande pardon. Je vous aimais trop. J'ai perdu la raison... Oh ! ma chérie !...

— Si papa savait !... soupira-t-elle.

— Oui, mais il ne le saura pas.

— Il va falloir nous marier sur l'heure.

— C'est peut-être un peu vite, mais dans le plus bref délai possible.

— Oh ! oui, n'est-ce pas ? Car jusque-là, après ce qui s'est passé, je serais malheureuse... C'est très mal !... C'est affreux !... Il faut nous marier vite... Vite !...

— Ne vous inquiétez pas.

Elle le regarda anxieuse.

— Vous n'avez plus l'air pressé ?

— Si, ma chérie. Mais, l'autre jour, vous m'avez persuadé des difficultés du couturier, du trousseau qui devaient vous conduire jusqu'au mois de novembre.

— Je plaisantais.

— Je l'espère bien. Peut-être serez-vous prête en septembre.

— Plus tôt, Alain, beaucoup plus tôt ! Il n'est plus question de falbalas !... Je voudrais que nos publications soient affichées tout de suite, que nous recevions la bénédiction nuptiale dès les formalités remplies... Voulez-vous ?

Encore il s'embarrassa :

— Je le souhaiterais, certes. Mais il faut que je retourne à Paris... Ces affaires sont assez délicates à régler... Enfin, je ne pense pas pouvoir me marier avant septembre.

— L'autre jour, lorsque vous me parliez d'une cérémonie campagnarde pour rapprocher la date, vous ne sembliez pas envisager une époque aussi éloignée ?

— Je ne désire que pouvoir l'avancer, soyez-en sûre.

Yvette, levée, s'approcha d'une glace carrée, encastrée dans la boiserie, non seulement pour rétablir l'ordonnance de sa chevelure quelque peu compromise, mais surtout pour se regarder, inquiète que ses traits ne révélassent la brusque modification de son être.

Elle resta à la fois surprise et rassurée. Encadrée sur un fond de mer très bleu, elle se retrouvait exactement la même. Cette transformation ne se marquait pas sur son visage, pourtant miroir de son âme. A peine ses yeux se cernaient-ils légèrement